

Il s'agit d'un dipôle replié, d'une longueur égale à $\lambda/2$, attaqué à son extrémité par un transformateur quart d'onde d'adaptation. La caractéristique de cet aérien, qui s'apparente aux principes de l'antenne J décrite par ailleurs (p. 71), est moins celle de présenter un gain spectaculaire dont on ne voit pas a priori les raisons que de rayonner sous un angle de départ très bas sur l'horizon. On observera que l'antenne, par ailleurs, n'est pas tributaire d'un plan de sol et peut, de ce fait, être montée en haut d'un mât ou d'un pilône. La figure VII-22 en traduit le principe avec une répartition des courants, le long du quart d'onde, telle que cette partie ne rayonne pratiquement pas.

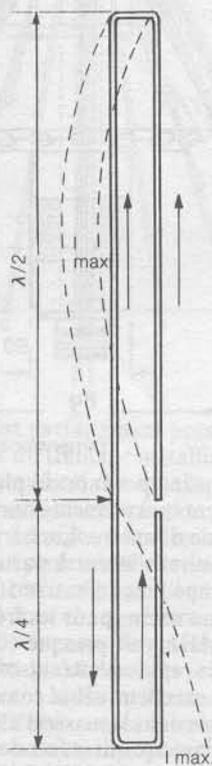


Fig. VII-22

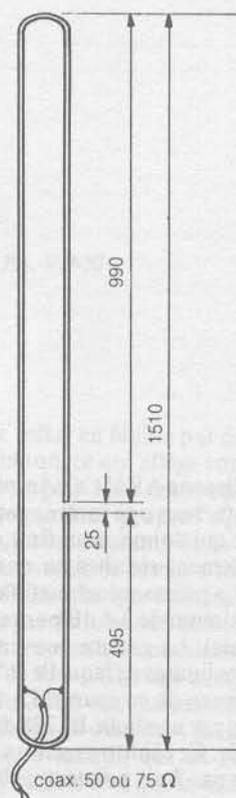


Fig. VII-23

L'antenne est réalisée aux cotes de la figure VII-23, en tube de cuivre ou de laiton de 12 mm de diamètre. Le câble d'alimentation est d'une longueur quelconque et se fixe à 102 mm de la base avec du 50 Ω ou à 120 mm avec du 75 Ω . L'espacement entre les deux brins est assez indifférent. Nous l'avons fixé à 60 mm d'axe en axe. La mise au point consiste essentiellement dans l'ajustement des points d'attache du câble pour obtenir le taux d'ondes stationnaires le plus réduit possible c'est-à-dire très près de l'unité.